

Pôle Territorial Albigeois et Bastides



GUIDE PRATIQUE

www.pays-albigeois-bastides.fr



14 chemin de Pradelès
81000 ALBI



05 63 36 87 01

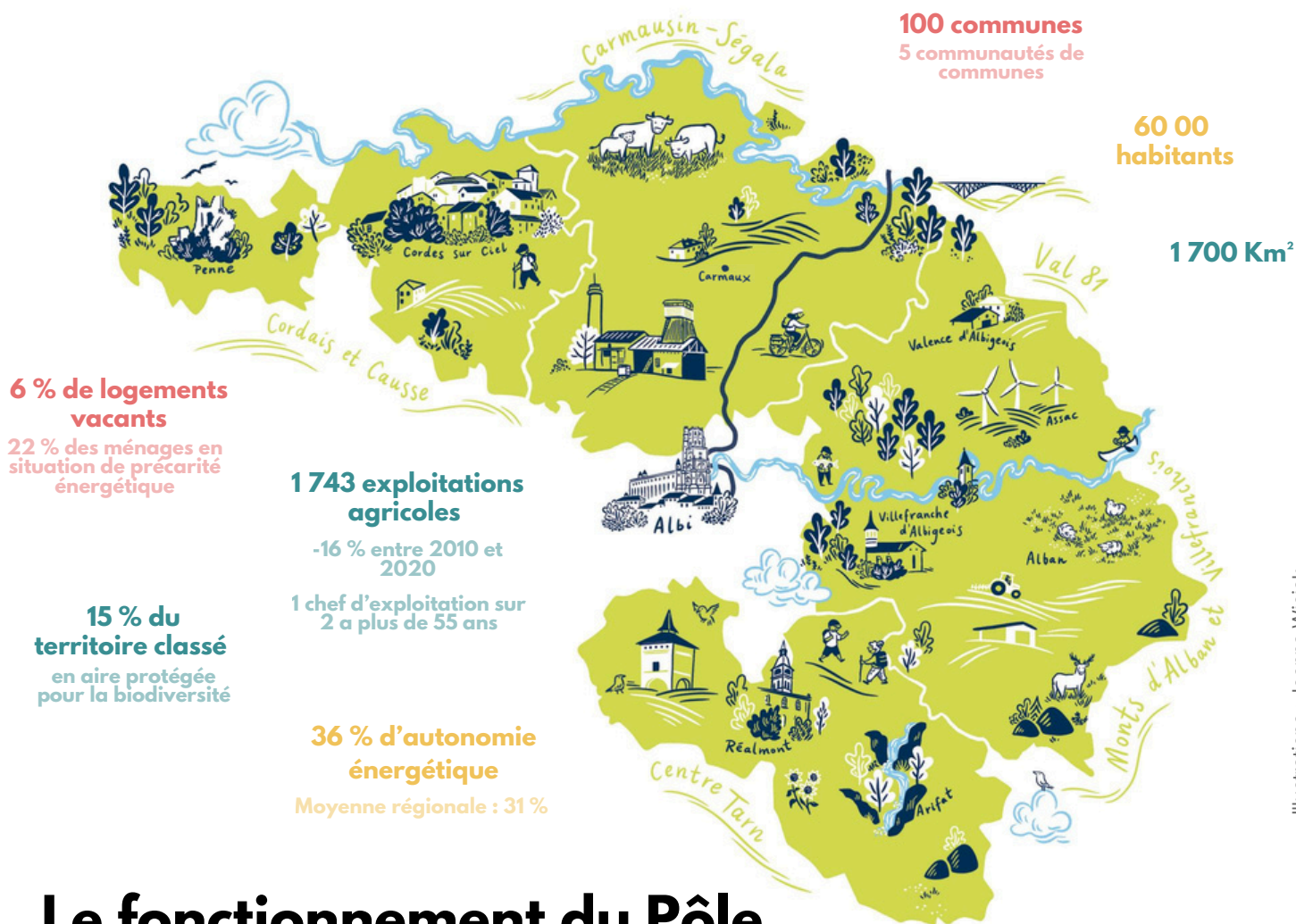


contact@ptab.fr



[/Pôle-Territorial-
Albigeois-Bastides](https://www.facebook.com/Pole-Territorial-Albigeois-Bastides)

Le territoire en chiffres



Illustrations : Joanna Wiejak

Le fonctionnement du Pôle

Règle les affaires courantes et prépare les dossiers pour le comité syndical

Définit les orientations et délibère après examen

Le bureau (6 à 8 réunions par an)

- Un-e Président-e
- 4 vice-Président-e-s
- 8 autres délégué-e-s titulaires

Le comité syndical (2 à 3 réunions par an)

- 23 délégué-e-s titulaires et 14 suppléant-e-s



1 à 2 conférences des maires par an

3CS
9 titulaires / 5 suppléants

3CT
5 tit. / 3 sup.

CCMAV
3 tit. / 2 sup.

4C
3 tit. / 2 sup.

VAL81
3 tit. / 2 sup.

Se consulte, donne son avis sur les projets, impulse de nouvelles réflexions et met les acteurs en réseau

Le Conseil de Développement

- Un-e Président-e
- 40 membres représentant la société civile, les associations, les acteurs économiques et les partenaires

Notre ADN, nos missions

Coopérer pour des projets plus structurants

Un projet de territoire commun

Le projet de territoire définit les actions structurantes à mener, notamment en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de transition écologique. Elles sont mises en œuvre soit par les communautés de communes membres, soit à leur demande par le Pôle Territorial.



Le Pôle Territorial pilote :

Un **projet alimentaire territorial** pour contribuer à renforcer les dynamiques autour des enjeux agricoles et alimentaires

Il coordonne les **Plans Climats Air Energie Territoriaux** des communautés de communes

La **mobilisation citoyenne** pour la transition écologique avec le réseau « Bouge ton climat » et le fonds « Coup de pouce »



Les programmes territoriaux

Le Pôle Territorial prépare, anime et assure le suivi-évaluation des programmes de développement territorial, dans le cadre de différentes contractualisations :

- **Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE)**, signé avec l'État
- **Contrat Territorial Occitanie (CTO)**, signé avec la Région et le Département du Tarn
- Programme Européen **LEADER**
- **Approche Territoriale Intégrée (ATI)** Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



Mutualiser nos moyens pour gagner en efficacité

Le Pôle Territorial permet de mutualiser des moyens par l'intermédiaire de conventions spécifiques comme avec le Syndicat du **SCOT** du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais pour l'animation de ce schéma.

Innover pour répondre aux enjeux de demain

Le Pôle Territorial est un espace d'innovation pour explorer de nouveaux sujets au profit du développement du territoire :

- Le développement d'une filière Pierre Sèche
- La prise en compte des enjeux liés à la rénovation des bâtiments
- Les enjeux de récupération des eaux de pluies et de sobriété en eau
- La prise en compte des enjeux de renaturation dans les espaces publics dont les cours d'écoles



Une équipe pour accompagner vos projets



Julien Frat
Direction



François Hamard
Bâtiments et
transition écologique



Lucie Souday
Transition agricole
et alimentaire



**Emmanuelle
Subsol-Le Bordays**
Contrats territoriaux,
SCoT



Antoine Boutonné
Transition écologique
et mobilisation
citoyenne



Sylvain Martini
Programme
LEADER

Julia Boscardin, Administration et finances

Conseil de Développement, on recrute !

Conseillers municipaux, acteurs du territoire associatifs, économiques... le Conseil de Développement recherche de nouveaux membres pour donner son avis sur les projets du territoire et impulser de nouvelles réflexions.

Restons liés !



Abonnez vous à notre Newsletter mensuelle



Retrouvez nos infos locales sur notre page Facebook



Participez aux temps forts tout public organisés chaque année : conférence, soirée débat...

Les chantiers à venir

► Elaboration du Projet de Territoire

Document stratégique élaboré avec les acteurs et cohérent avec les démarches intercommunales, il fixe les enjeux et actions du développement durable du territoire sur 6 ans et sert de base à la définition des coopérations entre intercommunalités.

► Renouvellement des contrats territoriaux

Redéfinition des partenariats avec l'Etat, la Région et le Département autour d'une stratégie partagée de développement du territoire.

► Révision de la convention territoriale

Document cadre fixant l'articulation entre le Pôle Territorial et ses communautés de communes dont la révision vise à repenser fonctionnement et gouvernance.

► Développer le projet Graines d'Avenir

Démarche multipartenariale pour renforcer les dynamiques de transmission-installation agricole et le développement des circuits courts.

► Leader

Accompagner les projets soutenus par le programme Leader 2023-2027.

► Transition écologique

Animer et poursuivre les dynamiques de transition écologique autour de la mobilisation citoyenne et du développement de projets innovants.



Cofinancé par
l'Union européenne

